

Messes des 24 et 25 septembre 2022
26° dimanche ordinaire
ANNÉE «C »



Paroisse
Sainte Marie
de Billère

« Parole du mauvais riche et de Lazare » (Lc 16, 19-31)

La parabole du riche et du pauvre Lazare ne se trouve que dans l'Évangile selon saint Luc. Elle clôt les enseignements de Jésus sur l'usage des richesses de ce monde.

Le texte comprend deux parties. La première (v 19 à 26) présente deux hommes dont les situations sont diamétralement opposées. L'un vit dans l'opulence tandis que l'autre se trouve dans une situation de très grande misère. Le contraste est éloquent : malgré la proximité, un abîme sépare les deux hommes.

Aucun jugement moral n'est directement porté sur le riche : il apparaît seulement qu'il vit dans un monde clos, aveuglé par ses richesses. À la mort, les situations s'inversent : félicité pour le pauvre Lazare, torture pour le riche. Cette manière de parler de l'au-delà est une image empruntée par saint Luc aux représentations communes de son époque.

Son but n'est donc pas de décrire comment est l'au-delà, mais de dire que la mort renverse les situations tout en les figeant à jamais. Le fossé qui séparait les deux hommes sur la Terre se retrouve après la mort : « De plus, un grand abîme a été mis entre vous et nous, pour que ceux qui voudraient aller vers vous ne le puissent pas, et que, de là-bas non plus, on ne vienne pas vers nous ». Ainsi, l'évangéliste souligne simplement que la logique d'enfermement sur soi-même et sur ses biens matériels est une logique de mort qui traverse le départ de ce monde. Ce texte fait écho à celui des béatitudes et malédictions : « Heureux, vous les pauvres... Malheureux, vous les riches... » (cf. Luc 6, 20.24).

La deuxième partie de la parabole (v 27 à 31) nous parle de la nécessaire conversion du cœur qui amène l'homme à s'ouvrir à Dieu et donc aux autres. À la demande du riche d'envoyer Lazare avertir ses frères encore sur terre, il lui est répondu par la bouche d'Abraham : « Ils ont Moïse et les prophètes : qu'ils les écoutent ! » Le message de salut de Dieu transmis par les Saintes Écritures est amplement suffisant : point n'est besoin d'une quelconque intervention divine extraordinaire. D'ailleurs, même la résurrection du Seigneur Jésus, à laquelle l'évangéliste fait ici allusion, ne convaincra pas davantage les incrédules.

[Le séjour des morts ou les enfers (hadès en grec, schéol en hébreu) désigne dans l'ancien Israël la situation de l'au-delà de la mort.]

Père Philippe Le Corre
(Source : Famille Chrétienne)